

RECIMinfo

Bulletin du *Registre des Citoyens du Monde*, numéro 4, janvier 2007, 2 €

Avec le peuple mondial !

Depuis toujours les oligarchies, qu'elles soient de droit divin ou démocratiques, agissent de la même façon en juxtaposant leurs propres souverainetés sans jamais en déléguer une partie au profit d'un organisme supérieur capable, **avec l'appui direct du peuple**, de garantir la paix.

Actuellement plus un État-Nation est puissant, plus il se charge " d'obligations internationales ", plus il tend à créer et renforcer un bloc avec des nations satellites qu'il cherche à dominer. Les États-Nations moins puissants cherchent, eux aussi, pour défendre leurs intérêts politiques et économiques, à dominer les moins forts qu'eux. Ainsi s'établit en fait une hiérarchie mondiale instable des nations.

Les réunions internationales au niveau ministériel où se prennent des décisions devant obliger les États-Nations eux-mêmes ne peuvent rien contre les défauts de l'organisation actuelle du monde. Or changer totalement et d'un coup celle-ci est une impossibilité car tous les gouvernements nationaux sont à la fois les gardiens et les prisonniers du système.

Ce qui est possible et même nécessaire, c'est de constituer, étape par étape, un nouveau système à côté de l'ancien. C'est ainsi que les évolutions humaines se déroulent le plus souvent. L'ancien ne disparaît pas soudainement quand le nouveau se présente. Qu'il s'agisse d'un mécanisme ou d'une méthode, l'ancien et le nouveau existent toujours côte à côte pendant un certain temps.

Dans ce numéro :

Avec le peuple mondial	p. 1
Échos de Bohicon (Bénin)	p. 2
Unité et Diversité	p. 2
Chronologie du mondialisme et de la Citoyenneté mondiale (4 pages)	p. 3 à 6
Nouvelles brèves	p. 7
Appel à candidatures	p. 8
Appel à contributions	p. 8

Les faits nouveaux de notre époque, ce sont l'extension du sens de la solidarité humaine, le progrès des sciences et l'expansion des connaissances, le développement des techniques et la conscience d'une citoyenneté mondiale.

Devant les échecs répétés des États-nations, une nouvelle méthode doit être élaborée. Il faut faire table rase et **étudier une nouvelle possibilité de représentation progressive des habitants de la planète en vue de la gestion de leurs affaires communes**. C'est ainsi que l'organisation nouvelle doit être constituée peu à peu, par étapes, et coexister aussi longtemps que nécessaire à côté de l'ancienne. Le Congrès des Peuples peut le faire en se chargeant des tâches à sa taille dès maintenant.

Alfred Rodriguès-Brent.

*Extrait de l'introduction au livre
« Congrès des Peuples »*

ÉLECTIONS AU CONGRÈS DES PEUPLES

2007 : renouvellement partiel d'un tiers des élus, soit 15 Délégués.

A cette élection seront appelés à voter (Collège « A »)

- ♦ tous les citoyens du monde enregistrés depuis 1998 ;
- ♦ un tiers des plus anciens citoyens du monde.

Les électeurs recevront les documents électoraux par la Poste et pourront envoyer leur bulletin de vote dans une enveloppe spéciale sans affranchissement.

Le dépouillement des élections aura lieu le 22 septembre 2007.

En 2010 aura lieu le renouvellement partiel du deuxième tiers des élus par le collège « B », c'est à dire tous les nouveaux enregistrés entre 2007 et 2010 et un deuxième tiers des plus anciens citoyens du monde. En 2013 aura lieu le renouvellement partiel du troisième tiers des élus par le collège « C », composé des nouveaux enregistrés entre 2010 et 2013 et le troisième tiers des plus anciens.

Le CONGRES DES PEUPLES, institué progressivement depuis 1969, est le premier organe de démocratie transnationale : plus de 100.000 électeurs de 120 pays. Il trace le chemin à une Assemblée constituante mondiale chargée d'établir un Droit mondial et des Institutions capables d'assurer la survie de la biosphère et de l'humanité.

SEMINAIRE D'ETUDES MONDIALISTES

À BOHICON, BENIN,
Les 6, 7 et 8 octobre 2006

Un succès !

Une inauguration mémorable avec la présence du préfet du département et d'un représentant du gouvernement, télévision et journaux. 35 participants qui sont venus du Bénin, du Togo et du Ghana réfléchir à partir des communications faites par 4 intervenants : deux africains et deux européens. Une bonne ambiance, une excellente organisation, une efficacité remarquable.

Un compte-rendu complet est disponible sur simple demande à l'adresse du bulletin, ainsi que sur Internet :

? <http://www.recim.org/ascop/pr06-fr.htm>



Les professeurs Azilinson et Gbognonvi

RECOMMANDATIONS

- Considérant l'objectif des Citoyens du Monde, de mener une lutte commune pour l'organisation de la paix et de la sécurité fondée sur des institutions mondiales ;
- Considérant la préoccupation dominante de tout homme aujourd'hui qui est d'inviter et de faire exister les idées et les institutions susceptibles de s'opposer efficacement aux menaces qui s'accumulent en ce début du 21ème siècle ;
- Considérant les fléaux qui pèsent aujourd'hui sur le genre humain à savoir : la malnutrition, la pollution de l'environnement, l'accaparement et le gaspillage des matières premières et des ressources, la démographie galopante.

Les participants du séminaire d'Etudes Mondialistes au Bénin recommandent :

* A l'endroit de l'ASCOP et le Congrès des Peuples que :

- L'ASCOP et le Congrès des Peuples oeuvrent à l'institutionnalisation de la citoyenneté mondiale ;
- L'ASCOP et le Congrès des Peuples s'engagent à organiser et appuyer les actions de formation et d'information à l'endroit des Citoyens du Monde ;
- L'ASCOP et le Congrès des Peuples s'engagent dans :
- le plaidoyer auprès des Autorités pour l'adhésion à l'idée de la citoyenneté mondiale ;
- la formation de la citoyenneté mondiale auprès des populations ;
- le plaidoyer auprès des Gouvernements pour une répartition équitable des richesses à l'avantage de la citoyenneté mondiale ;
- la recherche des mécanismes du financement des structures locales de la citoyenneté mondiale ;
- le lobbying auprès des organisations internationales y compris l'ONU pour la promotion de la citoyenneté mondiale ; la culture d'une démocratie comme mode de vie au plan local, régional et international.

* A l'endroit des Organisations Nationales, Régionales et Internationales :

- Les organisations nationales, régionales et internationales adhèrent aux idéaux de la citoyenneté mondiale ;
- Les organisations précitées s'engagent dans la promotion de la citoyenneté mondiale ;
- Les organisations précitées apportent leur soutien (organisationnelle, matérielle et financier), aux structures de la citoyenneté mondiale.

* A l'endroit des autorités :

- les autorités politico-administratives du Bénin, des pays de la sous-région africaine, de l'Afrique et du Monde, adhèrent aux idéaux de la citoyenneté mondiale ;
- les Gouvernements précités apportent leurs soutiens (administratif, matériel et financier) aux structures de la citoyenneté mondiale ;
- les Gouvernements précités oeuvrent pour une répartition équitable des richesses à l'avantage de la citoyenneté mondiale pour la réduction de la pauvreté ;
- les Gouvernements des pays précités s'engagent davantage dans la culture de la démocratisation comme mode de vie.

UNITE ET DIVERSITE

Le Registre des Citoyens du Monde a été créé en 1949 pour qu'y soient inscrits toutes ceux qui se reconnaissent membres de la communauté mondiale, et qui, par ce geste, manifestent leur volonté de voir le monde se doter d'institutions mondiales démocratiques. Ces Citoyens du Monde enregistrés constituent le "corps électoral mondial". En conséquence, le Registre des Citoyens du Monde participe aux élections transnationales mondiales pour la mise en place d'institutions qui nécessitent la légitimité du suffrage des citoyens.

Il y a dans le monde de nombreuses organisations mondialistes. Ce sont des associations libres dans lesquelles participent tous les citoyens du monde qui le souhaitent, qu'ils soient enregistrés ou non.

Le Registre des Citoyens du Monde reconnaît toutes ces associations mondialistes ; ou plus exactement : le Registre des Citoyens du Monde reconnaît à tous les citoyens du monde enregistrés, le droit d'agir en association. Ajoutons même qu'il s'agit d'une responsabilité, d'un devoir de chaque citoyen du monde de s'engager dans l'action de son choix pour participer à la construction du monde de démocratie et de paix que nous voulons. En effet, la démocratie n'est pas seulement le vote lors d'une élection, mais la participation de chacun à l'organisation de notre communauté mondiale, à la défense de la cause humaine et à la préservation de notre milieu de vie : la terre.

Nous estimons que toutes ces associations agissent généreusement chacune dans son propre milieu, dans sa spécialité, selon sa sensibilité et ses choix, pour faire évoluer la conscience des populations vers la nécessité de la démocratie mondiale. Et dans ce sens, nous sommes favorables à la multiplication des initiatives des Citoyens du Monde, à la multiplication des associations à travers le monde afin de préparer la conscience universelle à l'avènement d'une mondialisation politique, capable enfin de réguler la mondialisation économique, capable enfin de garantir la dignité à chaque être humain, et de préserver l'environnement.

Parce que le Registre des Citoyens du Monde reconnaît toutes les associations mondialistes, il cherche à établir des relations avec toutes, grâce à l'aide des Citoyens du Monde qui y participent. Ces relations peuvent être des collaborations ponctuelles (pour un événement, un congrès, une élection) ou des relations de longue durée. C'est en unissant et en organisant nos forces à travers la planète et dans nos spécialités que nous parviendrons à relever ce défi.

Ajoutons encore que le Registre des Citoyens du Monde ne prend pas position sur les sujets qui fondent le débat mondialiste actuel : ni pour ni contre l'ONU, ni pour ni contre les propositions ou les positions de telle ou telle organisation. Nous affirmons seulement que les problèmes mondiaux doivent recevoir des solutions mondiales issues de la démocratie mondiale. Tout le reste appartient au débat qui doit avoir lieu dans toutes les associations mondialistes et les collectifs. Et tout cela devra se manifester un jour par des choix faits par les électeurs lors d'élections générales mondiales.

Daniel Durand

Le Séminaire



CHRONOLOGIE DU MONDIALISME et de la CITOYENNETE MONDIALE

1919

La Société des Nations (SdN) est une organisation internationale introduite par le traité de Versailles en 1919 dans le but de conserver la paix en Europe. Basée à Genève, dans le Palais Wilson puis le Palais des Nations, elle est remplacée en 1945 par l'Organisation des Nations unies. Elle ne joue pas pleinement son rôle avant la Seconde Guerre mondiale.

Le principal promoteur de la SdN est le Président des États-Unis WOODROW Wilson. Selon son analyse de la Première Guerre mondiale, la diplomatie secrète est la cause principale et la Société des Nations doit y faire échec. Le 14^{ème} point de Wilson constitue donc la base de cette association des nations. Toutefois, le Sénat américain, en s'opposant à la ratification du traité de Versailles, vote contre l'adhésion à la Société des Nations et les États-Unis n'en font jamais partie. Dans l'entre-deux-guerres, l'URSS et l'Allemagne nazie ainsi que le Japon (en 1933) sortent de la SdN.

1924 :

L'américaine Lola M.LLOYD et la hongroise Rosika SHWIMMER proposent un plan pour une Assemblée constituante mondiale dont les membres seraient élus directement par les peuples du monde entier pour rédiger une Constitution mondiale.

4 décembre 1937

L'américaine Lola M.LLOYD et la hongroise Rosika SHWIMMER fondent à Chicago la *Campagne pour un Gouvernement Mondial*.

Novembre 1938

Création en Angleterre de l'*Union Fédérale "Federal Union"*. En 1939 Federal Union fixe son siège aux États Unis. Par la suite « Federal Union » deviendra « *Association pour unir les démocraties* » "Association to Unite the Democracies"

En 1940

Création en Suisse du "Mouvement Populaire suisse en faveur d'une Fédération des Peuples"

En 1945

États Unis : le Comité pour la promotion d'une Constitution du Monde se réunit à l'université de Chicago et jette les grandes lignes d'une constitution mondiale.

Février 1946

Robert Sarrazac fonde avec deux amis, le "**Centre de Recherches et d'Expression Mondialiste**" en même temps qu'un petit réseau d'une vingtaine de camarades : "**Le Front Humain des Citoyens du Monde**".

1946 :

le député anglais Henry USBORNE, reprenant l'idée de Lola Lloyd et Rosika Schwimmer (Assemblée Constituante des Peuples) se donne pour but de la convoquer. Un mouvement populaire : *Croisade pour un gouvernement mondial* "Crusade for World Government" soutiendra les parlementaires britanniques regroupés autour d'USBORNE.

13 au 16 octobre 1946

Les "Fédéralistes internationaux" se réunissent à Luxembourg et prennent le nom de "Mouvement pour un Gouvernement Fédéral Mondial"

En 1947

États Unis : Cinq petites organisations fédéralistes se réunissent à Asheville (Caroline du Nord) et conviennent de se constituer en une Union des Fédéralistes Mondiaux.

17 au 24 août 1947

Suisse : 51 organisations se réunissent à Montreux et fondent le Mouvement Universel pour une Confédération Mondiale.

En 1954, le nom de l'association fut changé en «Mouvement universel pour une Fédération mondiale (MUFM)», en anglais «World Movement for World Federal Government» jusqu'en 1956. Ensuite il s'est transformé en «World Association for World Federation» (W.A.W.F.) - Mouvement Universel pour une Fédération Mondiale), puis en «World Federalist Movement» (20^e congrès, 1987).

L'ambition du Mouvement des Fédéralistes Mondiaux est "d'investir les institutions internationales d'une autorité politique démocratique, pour s'occuper de problèmes qui ne peuvent être traités qu'au niveau mondial, tout en reconnaissant la souveraineté des États dans certains domaines de leur politique intérieure". Le mouvement milite pour le renforcement de l'O.N.U. et sa démocratisation, pour une régulation politique de l'économie au plan mondial et pour la constitution de grandes "fédérations régionales", étape intermédiaire vers une fédération mondiale.

25 mai 1948 :

Gary DAVIS, pilote américain de la dernière guerre, abandonne sa nationalité américaine et se place sous la protection de l'ONU.

5 au 11 septembre 1948 :

2^{ème} conférence de Luxembourg. à l'ordre du jour : la révision de la Charte des Nations Unies. Création d'un Comité international de pilotage, chargé de coordonner toutes les actions en faveur de l'Assemblée Constituante.

19 novembre 1948

A Paris, Palais de Chaillot, siège des Nations Unies, Robert Sarrazac et Gary Davis interrompent l'Assemblée Générale des Nations Unies pour exiger la démocratisation et la supranationalité de l'ONU.

9 décembre 1948

A Paris, au Vélodrome d'Hiver, plus de 17 000 personnes participent à une réunion au cours de laquelle est lue la réponse du Président de l'Assemblée Générale des Nations Unies à une lettre envoyée par les citoyens du Monde de Paris : "*L'ONU n'est pas là pour faire la paix, mais pour la maintenir quand les États l'auront organisée*".

10 décembre 1948

A Paris, L'ONU adopte la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

L'article 28 précise que :

Toute personne a droit à ce que règne, sur le plan social et sur le plan international, un ordre tel que les droits et libertés énoncés dans la présente Déclaration puissent y trouver plein effet.

1er janvier 1949 :

Le Secrétariat des Citoyens du Monde décide de se structurer et de créer un Registre des Citoyens du Monde. L'annonce en est faite le 1er janvier par Gary Davis. Les statuts sont déposés le 27 juillet 1949.

En 2007, le « Registre des Citoyens du Monde » est officiellement représenté par plus de 50 Correspondants ou Centres d'Enregistrement dans 40 pays.

5 avril 1949

L'Etat du Tennessee (USA) à l'initiative de l'avocat Fyke FARMER, adopte une loi organisant des élections officielles à l'Assemblée Constituante des Peuples. Celles-ci auront lieu le 3 août 1950 (3 députés dont FARMER seront élus, un par million d'électeurs).

Cette loi électorale sera déclarée illégale en 1952 par une Cour de justice américaine.

24 juin 1949

CAHORS, chef-lieu du département français du Lot, se déclare ville citoyenne du monde.

Cette première mondialisation a été le début d'un large mouvement qui a concerné environ 960 villes, communes, départements, régions et même un Etat dans 13 pays. Près de la moitié des provinces du Japon ont adopté des déclarations de mondialisation. En 1966, un Conseil Mondial pour la Mondialisation a été créé par le M.U.F.M. et son siège se trouve au Japon à Hiroshima.

Ce mouvement continue, la dernière ville mondialisée étant la localité de Kashusha (Sud Kivu, République Démocratique du Congo) le 25 juillet 2006

24 et 25 juin 1950

CAHORS, pour fêter le premier anniversaire de la mondialisation de la ville une grande réunion a réuni plus de 5.000 personnes (la quasi-totalité de la population de l'époque) près du pont historique de Valentré.



Ces journées resteront - quoi qu'il advienne - gravées dans l'Histoire du Lot, de la France... et même du Monde. Des drapeaux aux couleurs mondiales flottèrent sur certains édifices publics à côté du drapeau tricolore, la foule en liesse se massait au pied de la Mairie pour écouter religieusement le prix Nobel de la Paix 1949, Lord BOYD ORR, fondateur à l'ONU de la FAO, venu de sa lointaine Écosse. Le pont



Valentré fut l'objet d'un des premiers spectacles " Sons et Lumières ". J'avais même composé le programme musical : le premier mouvement de la 1^o Symphonie de Beethoven éclata dans un feu d'artifice ... Ensuite tout le monde, accompagné des délégations étrangères, emprunta la " Route sans Frontières N° 1 ". Sur les hauteurs, les paysans avaient allumé d'immenses feux de la Saint-Jean. Arrivé à Saint-Cirq-Lapopie devant le village médiéval embrasé, André Breton, lui-même

participant, fut frappé par l'ambiance surréelle (...)

Entretien avec le Docteur Louis Sauvé

<http://www.recim.org/dem/lot.htm>

26 décembre 1950

Ouverture à Genève de l'Assemblée Constituante Mondiale, avec la participation de délégués provenant de 27 pays (parmi lesquels les 3 députés du Tennessee). Cette réunion se soldera à la mi-janvier 1951 par un échec sur le constat d'une légitimité représentative insuffisante.

24 au 29 septembre 1951

Conférence de Londres : création de l'Association Universelle des Parlementaires pour un Gouvernement Mondial. Cette association, due à Henry USBORNE, ira jusqu'à regrouper 800 parlementaires de 10 pays (en 1967). Au Danemark, 98 % des députés se déclareront mondialistes.

Période 1951-1957

Le MUFM, qui à l'origine avait obtenu l'appui de Lord BOYD ORR, prix Nobel de la paix 1949, de Lord ATTLEE, de Jean LECANUET, de Thor HEYERDHAL ..., va être placé de son Congrès de Rome (1951) à son Congrès de la Haye (1957) sous la présidence de la forte personnalité du norvégien Hjalmar RIISER-LARSEN. L'enthousiasme qui se calme, la guerre de Corée puis la guerre froide, le "Mac-Carthysme" aux Etats-Unis, l'affaire de Suez en 1956, la tendance nettement minimaliste (c'est-à-dire en faveur d'une simple réforme de l'ONU) du MUFM, vont être les principales raisons de l'essoufflement du mondialisme et principalement du MUFM qui va voir ses effectifs chuter. Les Citoyens du Monde, plus "maximalistes", refuseront de se regrouper avec le MUFM.

1954

Garry Davis fonde « World Service Authority », entreprise indépendante d'état civil.

29 mars 1955

Présentation du plan "NEPTUNO" au Ministère britannique des Affaires Etrangères (but : internationalisation des océans, des fonds marins et de l'Antarctique)

Le même jour, le ministre français Edgar FAURE présente un plan d'utilisation des fonds libérés par un désarmement universel pour l'aide aux pays sous-développés.

25 novembre 1956

Pour la première fois dans l'histoire, une force de police internationale intervient : les "casques bleus" prennent position en Egypte, après l'expédition franco-britannique sur le canal de Suez.

1965

Création de l'Association des Citoyens du Monde de San Francisco. AWC travaille pour le désarmement, la démocratie mondiale, le renforcement des Nations Unies. AWC a collaboré pendant près de 30 ans avec le Registre des Citoyens du Monde.

<http://www.worldcitizens.org>

1957

Avec ses amis Maurice COZYN, pacifiste belge, et Jacques SAVARY, peintre et poète français (qui sera en 1965 le rédacteur de l'appel des 13), A.RODRIGUES-BRENT présente au Registre International des Citoyens du Monde le projet de CONGRES DES PEUPLES.

Juin 1959

Création du GROUPE DE DENVER, Colorado – USA : *Comité Mondial pour une Constitution Mondiale* (World Committee for a World Constitutional Convention), animé à l'origine par Philip ISELY, qui de réunion en conférence (Genève, Milan...) ne cessera de militer pour l'assemblée constituante et parviendra même à commencer de réunir un Parlement Mondial des Peuples à Interlaken en (Suisse) et Wolfach en 1968.

Le nom a changé : *Association pour un Parlement et une Constitution Mondiale*. Le "parlement" a pris le nom de "*Parlement Mondial Provisoire*". Il s'agit d'un parlement coopté, non élu. La 9ème session de ce "parlement" a eu lieu à Tripoli (Libye) au mois de Mai 2006.

22 avril 1960

Déclaration commune de l'Angleterre, de la France, du Canada, des USA et de l'Italie, à la conférence de Genève, selon laquelle ils seraient prêts à accepter un gouvernement mondial.

11 avril 1963

Encyclique du Pape Jean XXIII : "Pacem in Terris"

23 mai 1963

A Bruxelles, Maurice COSYN organise un congrès d'où sortira le Comité pour le Congrès des Peuples (dont RODRIGUES-BRENT sera le Secrétaire Général).

3 mars 1966

Treize personnalités de réputation mondiale lancent l'APPEL des 13. Tout au long de l'année 1966 ce texte sera repris par différents journaux dans de très nombreux pays.

15 novembre 1968

Réunion de 3000 personnes à la Mutualité à Paris, organisée par le Centre Français d'Enregistrement des Citoyens du Monde, pour lancer la 1ère élection transnationale de l'histoire de l'humanité. A la tribune : Josué DE CASTRO, Mme NEHRU, Jean ROSTAND, aux côtés de Alfred KASTLER, Louis LECOIN, Clara CANDIANI, Léonide MOGUY, RODRIGUES-BRENT, Guy MARCHAND, Théodore MONOD ...

3 mars au 7 juin 1969

Première élection transnationale de l'histoire de l'humanité : c'est la 1ère tranche d'élection au Congrès des Peuples. 10.000 inscrits de 87 pays. Sont élus Jeanne HASLE (France) et Josué DE CASTRO (Brésil)

Les élections suivantes auront lieu en 1971, 1973, 1975, 1977, 1980, 1984, 1987, 1994 et 1998.

A chaque élection 2 Délégués Elus et 2 Délégués suppléants par 10.000 électeurs. Soit au total 20 délégués titulaires et 20 délégués suppléants.

A noter que ce mode électoral est maintenant révolu (voir ci-après octobre 2003).

22 Avril 1970

Première Journée de la Terre, aux Etats-Unis, à l'initiative du sénateur démocrate de l'Etat du Wisconsin GAYLORD Nelson. 20 millions de personnes ont répondu à son appel.

Tenu le 22 avril depuis 36 ans, le Jour de la Terre est devenu mondial en 1990. Aujourd'hui, 500 millions de personnes, dans 184 pays, participent chaque année à la fête de la planète.

10 décembre 1970

Nouvelle grande réunion des Citoyens du Monde : 3.000 personnes à la Mutualité. Le thème : l'ONU et les droits de l'homme.

17 décembre 1970

Résolution 2749 de l'ONU qui fait des fonds marins le PATRIMOINE COMMUN DE L'HUMANITE.

Mars 1972

Création du Corps Mondial de Secours.

En 1971, un terrible raz de marée ravage le Pakistan Oriental (Bangladesh actuel), et provoque plus de 100.000 morts.

Clara CANDIANI, l'Abbé PIERRE, Michel CEPPEDE, Gilbert CESBRON, Théodore MONOD, Alfred KASTLER, Robert BURON... décident de créer un corps permanent de sauveteurs bénévoles spécialisés dans les secours de catastrophe naturelle, avec pour objectif de sauver des vies humaines et de venir en aide aux populations sinistrées dans le monde.

ONU : Création de l'UNDRO (Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe.), chargé de mobiliser et coordonner l'assistance fournie par divers organismes, comme la FAO, l'OMS, l'UNICEF. ...

1975

Sous la présidence du Recteur Robert MALLET :

- Création du MURS (Mouvement Universel de la Responsabilité Scientifique).

Constitution du COMITE PERMANENT MONDIALISTE.

7 juillet 1977

Entrée en fonction effective du CONGRES DES PEUPLES, proclamée à la Sorbonne.

1977

Création d'Action d'Urgence Internationale par l'équipe d'urgence du Service Civil International.

www.aui-ong.org

En juillet 1977, Le Congrès des Peuples donnera son agrément aux deux organisations de secours : Corps Mondial de Secours et Action d'Urgence Internationale.

10 mars 1982

Création du **Fonds Mondial de Solidarité Contre la Faim**.

Cette création faite sur la proposition de la commission "Faim, Développement et Mondialisme" du Centre Français des citoyens du Monde, répondait à l'appel contenu dans la déclaration n° 6 du Congrès des Peuples.

Cette association s'inscrit dans une démarche mondialiste et mutualiste.

Parmi ses objectifs à long terme, on y trouve la création d'un impôt mondial de solidarité, ainsi que la promotion d'une action auprès des Etats et organismes internationaux pour qu'ils acceptent les transferts de souveraineté nécessaires à la création d'une véritable Institution Mondiale de Solidarité.

Depuis août 2004, le nom a changé en **SOLIDARITE MONDIALE CONTRE LA FAIM**.

Agrément du Congrès des Peuples en septembre 1982 (Réunion plénière de Brighton).

<http://www.globidar.org>

22 au 30 juillet 1983

Premiers Jeux Mondiaux de la Paix, organisés à Bellegarde sur Valserine.

Les Jeux Mondiaux de la Paix sont des rencontres humanitaires, sportives, culturelles et économiques ouvertes à tous les hommes et femmes de notre Monde, sans aucune distinction.

Organisés par catégorie d'âge, dans les disciplines situées au plus près de la nature, les Jeux Mondiaux de la Paix ont pour but d'inciter les populations à la pratique de l'activité physique et sportive pour :

- lutter contre les méfaits des grandes maladies de nos civilisations sédentarisées.
- créer des liens d'amitié entre les participants et par là, favoriser la compréhension, la tolérance entre les hommes et les peuples pour servir la PAIX de demain.

Les Jeux Mondiaux de la Paix tout en affirmant leur foi dans les principes humanistes du mouvement sportif actuel, sont une nouvelle modalité d'organisation des compétitions sportives internationales.

Plusieurs « Jeux mondiaux de la Paix » sont actuellement en préparation.

<http://perso.orange.fr/jeux.mondiaux.de.la.paix/>

23 au 26 avril 1990

Tours. Premières assises du mondialisme "Le Monde en devenir".

4 jours consacrés à la paix, au développement, à l'environnement et à la démocratie - 40 intervenants de 13 pays différents, devant un public de 800 personnes au total.

12/16 mai 1990

Réunion plénière du Congrès des Peuples à Genève. 19 délégués sur 36. Rencontre avec le sous-directeur général de l'ONU pour demander la création d'une chambre des peuples.

1991

Création du Conseil International de Liaison pour une Autorité Mondiale de l'Environnement - CILAME.

<http://www.recim.org/cilame>

Décembre 2000

La City Montessori School (Lucknow, Inde) convoque la 1^{ère} conférence internationale des Présidents de Cour de Justice.

Certaines constitutions nationales accordent à la justice le droit de changer une loi lorsque celle-ci est contraire à l'intérêt de l'humanité.

Du 7 au 12 décembre 2006 aura lieu la 7^{ème} conférence des Présidents de Cour de Justice.

<http://www.cmseducation.org/article51/index.htm>

25 au 27 octobre 2003

Réunion plénière du Congrès des Peuples.

Le Congrès des Peuples a fait un bilan du mondialisme et des activités liées à son existence. Il se prononce pour la création d'une Assemblée Consultative auprès du Congrès des Peuples où pourraient collaborer toutes les organisations mondialistes. Il modifie le règlement électoral du Congrès des Peuples.

<http://www.recim.org/kdp>

Janvier 2004

au cours du Forum Social de Bombay, création de la Coalition pour un Parlement mondial et pour la démocratie mondiale.

1, 2 et 3 octobre 2004

Réunion à la Maison de la Citoyenneté Mondiale de Mulhouse (France)

Une cinquantaine de personnes de 12 organisations mondialistes fondent l'Assemblée Consultative auprès du Congrès des Peuples (ASCOP).

L'ASCOP est actuellement constituée de 33 organisations, dont 27 de 14 pays, et 6 transnationales.

<http://www.recim.org/ascop>

4 mars 2006

Le Congrès des Peuples crée le « Service Juridique d'Enregistrement ». Ce service est destiné aux communautés et organisations qui souhaitent évoluer hors des cadres étatiques, tout en s'appuyant sur la légitimité démocratique issue d'élections transnationales mondiales à une assemblée à vocation supranationale. La création de ce service juridique d'enregistrement est le fondement d'un droit civil mondial en émergence.

<http://www.recim.org/civil>

6 au 8 octobre 2006

Premier Séminaire d'Etudes Mondialistes à Bohicon (Bénin), organisé par le CBDIBA organisation béninoise membre de l'ASCOP. 40 participants de 4 nationalités. Le séminaire, organisé selon les règles de l'ASCOP, s'est plus particulièrement penché sur l'histoire africaine et la contribution de l'Afrique à la démocratie dans le monde et à la démocratie mondiale.

<http://www.recim.org/ascop/pr06-fr.htm>



A Bohicon, auprès de « l'arbre de l'Unité Mondiale », John Agbeli, membre togolais de Solidarité Mondiale contre la Faim

Ces 4 pages de synthèse historique sont le fruit de travaux réalisés successivement par Guy Marchand, Claude Tellier, Henri Cainaud et Daniel Durand.
Merci de nous faire part de vos observations.



Un mondialiste honoré à l'UNESCO.

Le 21 septembre 2006, le grand auditorium de l'UNESCO faisait salle comble pour honorer le Juge Christopher Weeramantry. Ce Sri-Lankais ancien juge de la Cour de Justice de La Haye a reçu le prix de l'UNESCO de l'Éducation à la Paix. La remise de ce prix a été

l'occasion d'entendre un discours du Professeur Mireille Delmas-Marty qui a décrit dans le détail les interrogations que le monde devait se poser et qui a montré la voie nécessaire de la démocratie à l'échelle de la planète. Christopher Weeramantry avait été présenté à ce prix par la City Montessori School de Lucknow, elle-même lauréate de ce prix voici quelques années.

Deux nouveaux Centres d'Enregistrement des Citoyens du Monde

Espagne : Grâce à l'impulsion de Fernando Elena Diaz et avec l'aide d'Angel Lopez de Torre et Ana Saldana Fernandez a été créé le Réseau des Citoyens du Monde.

? Red Ciudadanos del Mundo, c/.Herradura, 58 Bajo, ES 45200 ILLESCAS, Espagne

Bénin : Patrice Lovesse, Marc Deguenon et Janvier Tossou ont créé le Centre Béninois des Citoyens du Monde (CEBECIM) ainsi qu'une institution qui travaillera en parallèle : la Fondation Lovesse pour l'Éducation à la Paix (FOLEP)

? CEBECIM, BP 252, BOHICON, Bénin



CILAME

A l'occasion du 20e anniversaire de l'explosion de la centrale de Tchernobyl, le Conseil International de Liaison pour une Autorité mondiale de l'Environnement, CILAME, a rappelé cette position :

Protection contre la radioactivité

Notre environnement mondial est trop souvent en proie à des agressions graves. Ces nombreuses attaques préoccupent beaucoup le CILAME et les Citoyens du Monde. Ils s'insurgent très vivement contre la nocivité de la radioactivité d'où qu'elle vienne. Le CILAME est conscient de l'urgence nécessaire à mobiliser ses forces militantes pour participer à l'élaboration d'une solution à ce terrible problème. Tchernobyl illustre parfaitement le genre de catastrophe pouvant se reproduire. La terrible explosion de la centrale a libéré insidieusement alentour une énorme quantité de radioactivité. Elle répand des maladies délétères incurables : conséquence inéluctable : la mort.

Le CILAME, conscient de ce danger pernicieux a aussi à son programme l'éradication d'autres agressions inadmissibles contre l'environnement. Il y travaille depuis 1990. Après avoir constaté le grand nombre d'agressions perpétrées contre l'environnement planétaire le CILAME a réagi en proposant la création d'une Autorité mondiale de l'environnement dotée de pouvoirs réels d'exécution, de contrôle et de coercition le cas échéant, afin d'éliminer les agissements délictueux des pollueurs. Jusqu'à présent ils agissent impunément n'ayant aucune institution démocratique capable de sévir lorsqu'il y a danger pour l'environnement mondial.

Tout citoyen de notre planète est concerné par la sauvegarde de l'environnement pilier de notre civilisation.

? CILAME, 142 avenue de Versailles, 75016 PARIS.



Mondialisations

KASHUSHA : Le 25 juillet 2006, cette commune rurale située près de Bukavu (Sud-Kivu, Congo-Kinshasa) s'est déclarée territoire mondiale lié à la communauté mondiale. Cette déclaration s'est faite sur la base de la Charte habituelle, mais la communauté a jugé bon de lui annexer une convention sur les droits humains. Dans cette zone où les droits humains sont quotidiennement bafoués, ce geste est courageux, prophétique, et mérite d'être souligné.

? Comité de mondialisation de Kashusha, BP 470, Cyangugu, Rwanda

City Montessori School : Au cours d'une cérémonie solennelle et très significative, le 11 décembre 2006, Mme le Dr Bharti Gandhi qui s'exprimait au nom des 31 000 élèves et étudiants de la CMS à l'adresse de Mme Liliane Metz-Krencker, a lu la charte de mondialisation par laquelle l'école se déclarait « territoire mondial ».

? CMS, Station Road 12, IN 226 001 LUCKNOW, Inde



ASCOP

L'Assemblée Consultative auprès du Congrès des Peuples compte maintenant 36 organisations (liste complète sur Internet ou sur simple demande à

l'adresse de ce bulletin.). Les projets actuels :

- ◆ Séminaires d'Études Mondialistes actuellement en préparation à Accra (Ghana), Bukavu (Congo-Kin), et peut-être Sofia (Bulgarie)
- ◆ Jeux Mondiaux de la Paix
- ◆ Réunion générale de l'ASCOP les 3 et 4 novembre 2007.

? [Http://www.recim.org/ascop/](http://www.recim.org/ascop/)



Le Registre des Citoyens du Monde de nouveau à l'UNESCO.

Depuis le départ de Guy Marchand, en 1993, plus personne n'était disponible pour représenter le Registre des Citoyens du Monde auprès de l'UNESCO. C'est maintenant chose faite grâce à Mme Hermine Togbe. Les relations sont maintenant rétablies sur des bases informelles et elles devraient évoluer, dans un an ou deux, vers des relations officielles.



SOLIDARITE MONDIALE CONTRE LA FAIM

www.globidar.org

Créée par une équipe de Citoyens du Monde en 1982, Solidarité Mondiale contre la Faim est une mutuelle transnationale où se pratique l'entraide coopérative entre 1500 membres de 33 pays.

En 2006, SMF a financé :

- ◆ Au Burkina Faso : un grenier de sécurité alimentaire et une coopérative de fabrication de jus de fruit ;
- ◆ Au Bénin : une exploitation maraîchère ;
- ◆ Au Togo : une exploitation maraîchère et un élevage bovin.
- ◆ Enfin, 15 groupements ont bénéficié de microcrédits.

En août 2006, les groupes de membres de la région Ouest-Africaine, les « globidariens » ont tenu leur deuxième Assemblée Régionale à Sokodé (Togo).

L'Assemblée régionale européenne aura lieu à Paris le 17 février 2007.

? SMF, pa/APGA, BP 12283, LOME.

? SMF-Globidar-France, 1 ruelle Haute, 21120 Gemeaux.

Pour obtenir votre carte de Citoyen du Monde et devenir électeur au Congrès des Peuples, adressez le formulaire ci-dessous, rempli et signé, avec la somme de 15 € (ou 8 € pour les petites bourses) ou de l'équivalent en monnaie locale, à l'adresse du bulletin.

"Conscient de mes responsabilités et résolu à obtenir la reconnaissance de mes droits de membre de la communauté mondiale, je demande, tout en conservant ma nationalité, à être enregistré comme **citoyen du monde**".

NOM (en majuscules)..... Post-nom ou nom de jeune fille.....
PRENOMS Profession.....
Date de naissance Lieu de naissance.....
Adresse physique du lieu d'habitation.....
Adresse (boîte) postale.....
Code postal, ville et pays.....

Joindre si possible une **photographie d'identité**.

Soulignez la langue dans laquelle la carte sera établie : anglais, allemand, espagnol, Espéranto, français, grec, italien, japonais, néerlandais, suédois.

le.....
(signature :)

Recherche bénévoles !

Nous avons besoin de traducteurs en toutes langues, d'animateurs de forum, de pédagogues, de « webmasters », de dactylos, de concepteurs d'affiches, d'artistes, d'organiseurs de séminaires et conférences, de correspondants, de voyageurs, d'écrivains, d'archivistes, etc.

Avez-vous une compétence de ce type ? N'hésitez pas une seconde, prenez contact avec nous !

abc@recim.org

Du côté des finances

Le Registre des Citoyens du Monde serait heureux que tout citoyen du monde s'efforce de verser **chaque année** l'équivalent d'une **demi-journée de salaire ou de revenus**. Bien entendu, pour cet "impôt mondial volontaire" chacun est juge de ce qu'il peut faire, compte tenu de ses ressources et des sommes qu'il verse souvent par ailleurs pour la défense de la communauté mondiale.

CONGRES DES PEUPLES



APPEL A CANDIDATURES !

Des élections auront lieu dans le courant de cette année 2007 et concerneront 15 élus pour un mandat de 9 ans.

Il est encore possible de présenter sa candidature, mais il faut faire vite.

Pour être candidat, il faut être électeur, donc inscrit au Registre des Citoyens du Monde, et être un mondialiste actif.

Les candidatures sont validées par la Commission de Contrôle des Élections, sur présentation d'un petit dossier.

Pour tous renseignements complémentaires, on peut s'adresser au bulletin, ou consulter le site du Congrès des Peuples :

<http://www.recim.org/kdp/>

Enregistrement - abonnement - contributions volontaires - achats

Paielements :

- soit à votre Centre d'Enregistrement
- soit à : **REGISTRE DES CITOYENS DU MONDE**
CCP PARIS 2848 94 Y

IBAN : FR 46 30041 00001 0284894Y020 02
Bank Identifier Code : PSSTFRPPPAR

- Nous acceptons les chèques en Euros émis sur des banques françaises
- Pour les autres pays, il faut préférer le mandat poste international ou le virement interbancaire comprenant le code **IBAN** ci-dessus.
- Nous acceptons les **billets de banque** (convertibles ou non) placés dans un papier couleur ou carbone, sous enveloppe non recommandée.

RECIM-info

Imprimé par nos soins
Le numéro : 2 € (envoi compris)
Abonnement pour 5 numéros : 10 €
Tirage : 4300 exemplaires

Comité de rédaction : Daniel Durand, Liliane Metz Krencker.
Directeur de la Publication : Daniel Durand

REGISTRE DES CITOYENS DU MONDE

siège social :
66 boulevard Vincent Auriol, FR 75013 PARIS
secrétariat comptabilité et bulletin :
"Les Nids", FR 49190 ST-AUBIN (France)

www.recim.org

Organe constitutif du droit mondial